

CITROËN



CATALOGUE DES RÉPARATIONS VÉHICULES UTILITAIRES

4 CYLINDRES

ET POIDS LOURDS

6 CYLINDRES

2^e EDITION

SOCIÉTÉ ANONYME **ANDRÉ CITROËN**, CAPITAL 400.000.000 FRF

143, Quai de Javel - PARIS (XV.)

R. C. SEINE 216 018 B

CATALOGUE DES RÉPARATIONS

**VÉHICULES
UTILITAIRES**

4 CYLINDRES

ET POIDS LOURDS

6 CYLINDRES

2^e ÉDITION



Société Anonyme **ANDRÉ CITROËN**, Capital 400.000.000 Frs
143, Quai de Javel, PARIS (XV^e)
R. C. Seine 216.018 B

ATELIERS DE RÉPARATIONS DES USINES CITROËN
34, rue de la Jonquière, Paris (XVII^e). — 4 et 6, rue d'Oran, Paris (XVIII^e)
6, boulevard de la Somme (Porte de Courcelles), Paris (XVII^e)

TABLE DES MATIÈRES

.. ..

	Pages
Introduction	5
Moteur :	
Moteur	7
Graissage	10
Carburateur et sa commande	11
Appareillage d'allumage ..	11
Ventilation et pompe à eau	12
Embrayage	12
Boîte de vitesses.	13
Arbre de transmission ..	14
Pont arrière	14
Freins	15
Essieu avant	16
Direction.	17

	Pages
Châssis :	
Châssis	18
Silencieux	19
Alimentation d'essence.. ..	19
Radiateur	19
Suspension	20
Électricité :	
Batterie	21
Démarreur	21
Dynamo	22
Appareillage électrique ..	22
Accessoires de bord. ..	23
Phares et lanternes	23

.. ..

Voici les principaux organes
pouvant bénéficier
de l'ÉCHANGE-STANDARD

.. ..

Moteur.

Embrayage.

Boîte de vitesses.

Boîtier de direction.

Essieu avant.

Pont arrière.

Batterie d'accumulateurs.

Démarreur.

Dynamo.

Radiateur.

.. ..

INTRODUCTION

.. ..

Les Usines CITROËN, les premières, eurent en 1923 l'idée de cataloguer toutes les opérations nécessaires à l'entretien des voitures de leur Marque, de tarifier ces opérations et de rendre ainsi les factures contrôlables.

De plus, pour réduire au minimum l'immobilisation en cas de réparation, elles ont créé l'échange-standard, opération permettant de remplacer, en une journée, n'importe quel organe fatigué par un organe entièrement remis à neuf et, dans la plupart des cas, garanti six mois.

A l'heure actuelle, seules les Usines CITROËN peuvent dire à tous leurs clients :

" A TRAVAIL DONNÉ, PRIX UNIQUE "

Qu'il s'agisse de main-d'œuvre, de pièces détachées ou d'organes standard, dans quelque ville de France que vous vous trouviez, votre réparation sera effectuée aux mêmes conditions.

Nos catalogues donnent la nomenclature des réparations courantes quand la voiture assure un service normal et continu.

Nos tarifs donnent uniquement le prix de la main-d'œuvre. Ils ne comportent ni la fourniture des pièces détachées, ni les opérations consécutives à un accident qui, bien entendu, ne peuvent être tarifées à l'avance.

Les travaux qui font l'objet de notre catalogue s'imposeront un jour. Ce jour viendra d'autant plus tard que votre voiture aura été mieux soignée.

Pour lui conserver le plus longtemps possible ses qualités d'origine, il lui faut une hygiène mécanique, c'est-à-dire un entretien régulier : " Le Service ".

Elle doit être lavée, graissée périodiquement, examinée de temps en temps. Un simple coup d'œil ou un conseil ne coûtent rien. Ils évitent souvent des frais inutiles et des pertes de temps.

Donnez-lui ces quelques soins indispensables, et votre CITROËN vous donnera le plus grand agrément et vous assurera le plus long service.

Afin de rendre plus aisé encore l'entretien régulier et courant de la voiture, grâce auquel vous obtiendrez le service parfait que vous attendez d'elle, les Usines CITROËN ont créé les " Service-Forfaits ". Groupant chacun un certain nombre d'opérations exécutées périodiquement, ils vous évitent le souci d'avoir à y penser et à les commander en détail.

Effectués par des spécialistes de la Marque, dotés de l'outillage-service le plus perfectionné, ils maintiendront tout au long de l'année votre voiture en excellente forme.

Enfin, payant pour un ensemble d'opérations, vous bénéficierez d'un prix forfaitaire représentant une réduction intéressante sur le prix total des divers travaux effectués séparément. Vous ferez donc une économie.

MOTEUR

Travaux ne nécessitant aucun démontage préalable.

1. Nettoyage et réglage des bougies avec vérification du point d'allumage et essai.
2. Démontage et remontage du cache-soupapes avec réfection du point, démontage et remontage du carburateur, s'il y a lieu.
3. Remplacement d'un ressort de soupapes, y compris démontage du cache-soupapes et du carburateur avec réfection du joint et au besoin démontage d'une rampe.
4. Par ressort de soupape supplémentaire.
5. Réglage des poussoirs de soupapes, y compris démontage et remontage du cache-soupapes, du carburateur et réfection du joint, s'il y a lieu.
- 6^{ter} Supplément à l'opération 5 pour démontage d'une rampe de poussoirs avec ajustage ou remplacement des quatre poussoirs correspondants.
7. Supplément à l'opération 5 pour échange d'une rampe de poussoirs neuve.
8. Supplément à l'opération 6^{ter} pour remplacement des vis de poussoirs.
9. Démontage et remontage du collecteur d'échappement et de la tubulure d'admission avec réfection des joints.
10. Démontage et remontage d'un raccord d'eau.
11. Remplacement d'une pipe de sortie d'eau.
12. Réglage de la pression d'huile par régulateur de débit.
13. Démontage et remontage du caoutchouc support AV.

14. Démontage et remontage du caoutchouc stabilisateur intermédiaire.
15. Démontage et remontage du caoutchouc support AR.
16. Démontage et remontage de la pipe de remplissage d'huile.
17. Réglage du point tranquille.

Travaux nécessitant le démontage de la culasse.

20. Démontage de la culasse pour examen et remontage, y compris vérification du point d'allumage et réfection du joint.
21. Démontage et remontage de la culasse, des tubulures d'admission et d'échappement, pour décrassage des cylindres et de la culasse, rodage des soupapes avec ou sans rectification des sièges, réglage des poussoirs, vérification du point d'allumage et essai.
22. Supplément pour remplacement des guides de soupapes.
23. Supplément à l'opération 20 pour démontage et remontage de l'arbre d'entraînement du distributeur.
24. Supplément à l'opération 20 pour remplacement d'un goujon de culasse avec refiletage du trou borgne.
25. Supplément à l'opération 20 pour remplacement d'une soupape cassée ou grippée, sans rodage des autres soupapes.

Travaux nécessitant la dépose du radiateur.

30. Démontage et remontage du carter de distribution pour calage de l'arbre à cames ou échange des pignons, y compris démontage et remontage du cache-soupapes, réglage et essai.
31. Même opération avec échange de l'arbre à cames.
32. Démontage et remontage du damper pour échange ou remise en état.
33. Supplément à l'opération 32 pour remise en état du damper.

Travaux sur groupe cylindres, carter, vilebrequin, bielles et pistons, exécutés sans dépose du moteur.

35. Démontage et remontage du carter inférieur pour nettoyage avec réfection du joint.
36. Démontage et remontage du carter inférieur avec réfection du joint, démontage, nettoyage, réglage ou échange de la pompe à huile.
37. Supplément pour remplacement d'une rampe de graissage.
38. Démontage d'une bielle pour remplacement de la bielle du piston, de son axe et des segments ou d'une partie seulement de ces pièces, y compris démontage et remontage du carter inférieur et de la culasse, réfection des joints, vérification du point d'allumage et essai.
39. Par bielle supplémentaire.
40. Réalésage et glaçage sur place du cylindre carter, remplacement des pistons, axes et segments, rodage ou remplacement des soupapes, avec ou sans rectification des sièges. Réglage complet, mise au point et essai.
- 40^{bis} Même opération que 40 en effectuant seulement un glaçage du cylindre-carter.
41. Supplément par bielle à l'opération 40 pour resserrage des têtes de bielles.
42. Supplément à l'opération 38 pour décalaminage et rodage des soupapes, avec ou sans rectification des sièges, et réglage des poussoirs.
43. Reprise du jeu longitudinal du vilebrequin, y compris dépose et pose du radiateur, du carter de distribution et essai.

Travaux nécessitant la dépose du moteur.

50. Dépose et pose du moteur sur la voiture en vue de son démontage ou pour échange, y compris réglage et essai.

51. Suppression d'une fuite d'huile au palier AR avec ajustage ou remplacement du coussinet de palier AR, des bagues ou des demi-coquilles d'étanchéité, y compris dépose et pose du moteur sur la voiture, réglage et essai.
52. Démontage complet du moteur pour examen ou remise en état avec rodage des soupapes, réglage complet et mise au point y compris dépose et pose sur la voiture.

Travaux sur cylindre-carter et attelage moteur démonté.

55. Réalésage et glaçage d'un cylindre carter démonté, y compris dégoujonage, regoujonage et rectification des sièges de soupapes.
56. Rectification des portées et manetons de vilebrequin démonté (sans redressage). Ce travail nécessite le remplacement des coussinets de paliers et de bielles par des coussinets aux cotes réparations.

GRAISSAGE

60. Vidange de l'huile du moteur, y compris démontage du carter inférieur et du filtre à huile ou de la crépine.
61. Faire le niveau d'huile des 3 organes : moteur, boîte de vitesses et pont AR.
62. Graissage sous pression des articulations avec fourniture de graisse, y compris graissage de l'allumeur, de la dynamo et du démarreur.
63. Vidange du pont et de la boîte avec rinçage.
64. Démontage et remontage de l'indicateur de circulation d'huile.
65. Remplacement de la canalisation d'huile ou d'une partie des pièces avec réfection des joints.

CARBURATEUR, SA COMMANDE

70. Nettoyage du carburateur, du filtre et vérification des gicleurs.
71. Démontage et remontage de la commande flexible de starter ou de volet d'air ou de ralenti.
72. Réglage de la position de la pédale d'accélérateur avec ou sans remplacement du ressort de la pédale.
73. Démontage et remontage de la pompe à essence pour nettoyage ou échange et réfection des joints.
74. Vérification du carburateur et essai de consommation avec bidon de 1 litre.
75. Dépose et pose de l'appareil d'allumage avec réglage de l'avance, synchronisation sur 6 cylindres et essai.

ALLUMAGE

76. Démontage complet de l'appareil d'allumage pour nettoyage, réglage ou remise en état, y compris dépose et pose sur la voiture et essai.
77. Réglage du contact du rupteur.
78. Remplacement des fils de bougies.
79. Remplacement et essai du condensateur.
80. Démontage, remontage et réglage de la commande flexible du correcteur d'avance.
81. Démontage et remontage de la bobine et essai.
82. Pose d'un correcteur d'avance, y compris flexible et tirette.

VENTILATION ET POMPE A EAU

- 85^{bis} Dépose et pose de la pompe à eau pour remplacement ou revision, y compris basculage du radiateur.
- 86. Démontage et remontage de la pompe à eau pour examen ou remise en état, y compris dépose et pose.
- 87. Démontage et remontage du ventilateur pour changement des pales, y compris basculage du radiateur.
- 88. Remplacement de la courroie de ventilateur.
- 89. Remplacement du graisseur de pompe à eau ou de ventilateur.
- 89^{bis} Resserrer le presse-étoupe.

EMBAYAGE

Opérations ne nécessitant pas de dépose préalable.

- 90. Réglage de la position de la pédale d'embrayage.
- 91. Supplément à l'opération 90 pour réglage du parallélogramme.
- 92. Echange de l'arbre des pédales avec réglage du parallélogramme s'il y a lieu.
- 93. Remplacement du ressort de rappel de la pédale d'embrayage, y compris dépose et pose du plancher.
- 94. Dégauchir la pédale d'embrayage.
- 95. Supplément à l'opération 92 pour remplacement de la pédale d'embrayage.

Travaux nécessitant la dépose et la pose de la boîte de vitesses.

- 100. Remplacement de la douille coulissante.
- 101. Remplacement de la fourche de débrayage et de son axe.

- 102. Dépose et pose de l'embrayage, du volant moteur.
 - 103. Démontage et remontage complet de l'embrayage pour examen, devis, remise en état et essai, y compris dépose et pose.
 - 104. Supplément à l'opération 103 pour rectification du plateau d'embrayage démonté.
-

BOITE DE VITESSES

Travaux ne nécessitant pas la dépose de la boîte de vitesses.

- 110. Dépose et pose du pontet pour échange du levier, du ressort ou de la grille du levier de vitesses, y compris dépose et pose des sièges et du plancher.
- 111. Démontage du couvercle de la boîte de vitesses pour vérification, y compris dépose et pose du plancher, remontage et essai.
- 112. Supplément à l'opération n° 111 pour examen, réparation ou échange du verrouillage ou des fourchettes.
- 113. Dépose et pose du ressort de réaction.

Travaux nécessitant la dépose de la boîte de vitesses.

- 120. Dépose et pose de la boîte de vitesses et essai.
 - 121. Démontage et remontage complet de la boîte pour examen ou remise en état, y compris dépose et pose.
-

ARBRE DE TRANSMISSION

125. Dépose et pose de l'arbre de transmission et des joints, essai avec freinage des boulons et des écrous.
126. Dépose et pose du relai de transmission pour échange ou remise en état, y compris dépose et pose des sièges et du plancher et essai.
127. Démontage et remontage complet d'un relai de transmission pour remise en état, y compris dépose et pose.

PONT ARRIÈRE

Travaux ne nécessitant pas la dépose du pont arrière.

130. Démontage du couvercle de corps de pont et remontage avec réfection du joint.
131. Remplacement d'un arbre de pont, du roulement, du moyeu, du feutre d'étanchéité ou d'une partie seulement de ces pièces (cette opération ne peut être exécutée que si l'arbre de pont n'est pas cassé intérieurement), y compris réglage freins et essai.

Travaux nécessitant la dépose du pont arrière.

135. Dépose et pose du pont AR sur la voiture, y compris équilibrage des freins et essai.
136. Démontage et remontage du pont pour examen ou remise en état, y compris dépose et pose.

FREINS

Travaux sur câbles de freins.

- 140. Equilibrage des freins par écartement des mâchoires et essai.
- 141. Réglage complet des freins avec rattrapage sur les câbles. Réglage des excentriques et essai sans remplacement d'aucune pièce.
- 147. Remplacement d'une tringle d'un câble de frein ou d'une gaine, y compris dépose et pose du tambour, s'il y a lieu, avec réglage et essai.
- 149. Réglage de la position de la pédale de frein.
- 150. Réglage du frein à main.
- 151. Réfection de l'encliquetage du frein à main.

Travaux sur freins et tambours de freins.

- 155. Démontage de 2 tambours pour nettoyage des segments, ressorts, etc., et remontage avec petit réglage des freins et essai (tambours AV).
- 156. Démontage de 2 tambours pour nettoyage des segments, ressorts, etc., et remontage avec petit réglage des freins et essai (tambours AR).
- 157. Démontage de 2 tambours pour échange des segments de freins, des ressorts, etc., et remontage, y compris réglage complet des freins et essai (tambours AV).
- 158. Démontage de 2 tambours pour échange des segments de freins, des ressorts, etc., et remontage, y compris réglage complet des freins et essai (tambours AR).
- 159. Rectification des 2 tambours de freins AV ou AR démontés.
- 160. Remplacement d'un ressort de maintien ou de rappel, y compris dépose et pose du tambour avec réglage et essai (tambours AV).

161. Remplacement d'un ressort de maintien ou de rappel, y compris dépose et pose du tambour avec réglage et essai (tambours AR).
166. Démontage et remontage de la bande de frein sur transmission pour nettoyage ou échange.

ESSIEU AVANT

Travaux ne nécessitant pas la dépose de l'essieu avant.

170. Réglage du braquage des roues.
171. Réglage du parallélisme des roues AV et essai.
- 171^{bis} Pose de cales de chasse.
172. Resserrage des moyeux AV.
173. Rattrapage du jeu des boîtes à rotules sur barres connexion et accouplement.
174. Démontage et remontage du levier courbe de renvoi pour examen ou remplacement.
175. Démontage et remontage du levier droit d'accouplement pour examen ou remise en état.
176. Démontage et remontage de la barre d'accouplement pour examen ou remise en état.
177. Démontage pour vérification ou échange des ressorts des 4 boîtes à rotules avec vérification du parallélisme.
178. Remplacement des 2 pivots et des bagues.
179. Remplacement d'un moyeu AV, de la cuvette, des 2 roulements ou d'une partie seulement de ces pièces.
- 179^{bis} Remplacement d'un axe de pivot d'essieu du côté opposé à la direction.
- 179^{ter} Remplacement d'un axe de pivot d'essieu du côté de la direction.

Travaux nécessitant la dépose de l'essieu avant.

- 190. Dépose et pose de l'essieu AV sur le châssis, y compris, s'il y a lieu, réglage des cales de chasse, équilibrage des freins et essai.
- 191. Démontage complet de l'essieu pour examen ou remise en état et remontage, y compris dépose et pose.

DIRECTION

Travaux ne nécessitant pas la dépose du boîtier de direction.

- 195. Démontage et remontage du levier de direction.
- 196. Démontage et remontage de la barre de direction pour examen ou remplacement de la barre, des noix, des ressorts ou des rotules s'il y a lieu.
- 197. Démontage et remontage du volant de direction pour échange, y compris dépose et pose du contact d'avertisseur, du commutateur et de sa tige.
- 198. Démontage et remontage du tube de direction, y compris dépose et pose du contact d'avertisseur du commutateur et de sa tige.

Travaux nécessitant la dépose du boîtier de direction.

- 205. Dépose et pose du boîtier de direction sur la voiture et essai.
- 206. Démontage et remontage complet du boîtier de direction pour examen et remise en état, réglage et essai, y compris dépose et pose.

CHASSIS

- 210. Ajustage ou remplacement du guide de manivelle.
 - 211. Resserrage général des boulons mécanique et carrosserie.
 - 212. Remplacement d'un support de marchepied.
 - 212^{bis}. Dépose et pose du support de roue sur aile.
 - 213. Remplacement du panier d'accus.
 - 214. Remplacement d'un attache-capot.
 - 215. Démontage de l'ensemble de la manivelle de mise en marche pour réfection, échange de pièces ou alignement.
 - 216. Démontage et remontage d'un support coquille de réservoir d'essence.
 - 220. Mise à nu du châssis pour remplacement ou remise en état, y compris réhabillage du châssis neuf ou réparé.
 - 221. Dépose de la carrosserie.
 - 222. Dépose des organes mécaniques du châssis, sans démontage des ressorts sur essieu et pont.
 - 223. Dépose de l'installation électrique.
 - 224. Pose des organes mécaniques sur le nouveau châssis.
 - 225. Pose de l'installation électrique sur le nouveau châssis.
 - 226. Pose de la carrosserie sur le nouveau châssis.
 - 227. Contrôle, essai et mise au point.
-

SILENCIEUX

- 240. Dépose et pose du silencieux complet, en vue de son remplacement ou de son nettoyage ou pour remplacement du tuyau allant au collecteur, y compris dépose et pose de toute la tuyauterie.
 - 241. Démontage et remontage du tube de sortie du silencieux.
 - 242. Nettoyage par brûlage du silencieux démonté.
 - 244. Remplacement d'un caoutchouc ou d'une bride support de silencieux.
-

ALIMENTATION D'ESSENCE

- 250. Démontage et remontage du réservoir d'essence AV ou de la nourrice pour nettoyage, remplacement, réparation ou réfection de l'attache ou de la suspension élastique.
 - 250^{bis} Même opération pour réservoir sous siège conducteur.
 - 250^{ter} Régler la jauge à essence.
 - 251. Démontage et remontage du robinet d'essence et de sa commande.
 - 251^{bis} Remplacement de l'indicateur d'essence.
 - 253. Remplacement de la tuyauterie d'essence.
-

RADIATEUR

- 260. Dépose et pose du radiateur sur la voiture avec ajustage du capot.
- 262. Remplacement des tirants de radiateur et réglage.
- 263. Démontage et remontage de la calandre de radiateur.

- 263^{bis} Supplément à l'opération 263 pour échange de l'écusson.
264^{bis} Pose de la tresse sur calandre.
264^{ter} Nettoyage intérieur du radiateur (détartrage).

SUSPENSION

270. Dépose et pose sur la voiture d'un ressort AV pour remplacement ou remise en état.
271. Dépose et pose sur la voiture d'un ressort AR pour remplacement ou remise en état.
272. Remplacement d'une ou plusieurs lames de ressort AV, y compris dépose et pose du ressort.
273. Remplacement d'une ou plusieurs lames de ressort AR, y compris dépose et pose du ressort.
274. Remplacement d'une bride de fixation du ressort AV sur l'essieu.
275. Remplacement d'une bride de fixation du ressort AR sur le pont.
276. Démontage et remontage d'une jumelle de ressort AV.
277. Démontage et remontage d'une jumelle de ressort AR.
278. Remplacement d'un axe de ressort sur jumelle.
279. Remplacement d'un axe de jumelle sur châssis.
280. Remplacement du silent-bloc de l'axe AV du ressort AR.
281. Resserrage des brides de ressorts.
282. Graissage des ressorts avec dépose et pose et nettoyage des lames.
283. Graissage des ressorts par pulvérisation.
284. Dépose et pose d'un amortisseur AV sur la voiture pour échange ou réparation.
284^{bis} Même opération pour amortisseur AR.

ÉLECTRICITÉ

- 300. Dépose et pose de la batterie.
 - 301. Recharge de la batterie, y compris dépose et pose sur la voiture et fourniture de courant.
 - 302. Faire le niveau de la batterie et nettoyer les bornes (y compris fourniture d'eau distillée).
 - 303. Remplacement d'une cosse de câble de batterie.
 - 304. Remplacement du câble négatif de la batterie.
 - 305. Remplacement du câble positif de la batterie.
 - 306. Vérification générale de l'installation électrique complète : conductibilité et isolement, voltage batterie (élément par élément), intensité de démarrage et de lumière (phares, code, lanternes, plafonnier, stop, etc., débit dynamo, étalonnage ampèremètre, consommation avertisseurs et essuie-glace avec électrautomètre.
 - 307. Remplacement d'une barrette d'ébonite.
 - 308. Remplacement d'un câble de phare.
-

DÉMARREUR

- 315. Dépose et pose du démarreur sur la voiture.
- 317. Démontage complet du démarreur partie électrique et mécanique pour examen et remise en état et remontage, y compris dépose et pose sur la voiture.
- 318. Supplément à l'opération 317 pour rectification du collecteur.
- 319. Dépose du démarreur pour visite ou échange d'une pièce de la partie mécanique et pose sur la voiture.

320. Dépose du démarreur pour visite ou essai de la partie électrique et pose sur la voiture.
321. Remplacement de la couronne du démarreur (cette opération ne peut se faire qu'après dépose de la boîte de vitesses ou du moteur : l'opération 50 ou 120 sera facturée en plus).
-

DYNAMO

325. Réglage sur la voiture du débit de la dynamo.
326. Nettoyage sur la voiture des charbons et du collecteur de la dynamo.
327. Dépose et pose d'un conjoncteur-disjoncteur.
328. Dépose et pose de la dynamo.
329. Démontage complet de la dynamo pour examen ou remise en état, y compris dépose et pose sur la voiture.
330. Supplément à l'opération 329 pour rectification du collecteur sur induit démonté.
-

APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE

335. Dépose et pose d'un avertisseur.
336. Réglage du son d'un avertisseur sur la voiture.
337. Démontage complet d'un avertisseur pour examen, remise en état et remontage, y compris dépose et pose.
338. Dépose et pose de l'essuie-glace.
339. Remplacement d'un balai d'essuie-glace et réglage.

- 341. Remplacement ou réparation du contact stop.
 - 342. Remplacement ou réparation du commutateur d'allumage.
 - 343. Remplacement ou réparation du commutateur d'éclairage.
 - 344. Remplacement ou réparation du contact d'avertisseur.
 - 345. Remplacement ou réparation du bouton de démarreur et de la tirette.
 - 346. Remplacement de l'ampèremètre.
-

ACCESSOIRES DE BORD

- 350. Remplacement du compteur.
 - 351. Remplacement du flexible de compteur.
-

PHARES ET LANTERNES

- 360. Remplacement d'un phare avec réglage.
 - 361. Réglage des phares.
 - 362. Remplacement des lampes de la plaque de police lumineuse du feu AR ou du stop.
 - 363. Remplacement d'un verre de phare.
 - 364. Remplacement d'une porte de phare.
 - 366. Échange du tuyau raccord d'essuie-glace au moteur.
-

TARIF N° IV

DES

RÉPARATIONS

UTILITAIRES 4 CYLINDRES :

500^{kg} C4 VIII

800^{kg} et 1.200^{kg}

avec Moteur 1933

Poids lourds 6 cyl. - 2 tonnes

avec Moteur 1933

EN VIGUEUR A DATER DU 15 OCTOBRE 1933)

(Ce Tarif annule les précédents.)

RÉPARATIONS

CONDITIONS D'APPLICATION

Généralités.

I. — Les prix de ce Tarif ne comportent que la main-d'œuvre de remise en état des organes, sans fournitures. Les pièces détachées sont facturées à part, suivant le Tarif des pièces détachées en vigueur.

II. — Le présent Tarif est appliqué à nos Usines ainsi que chez tous nos Concessionnaires et Agents.

Les réparations sont payables au comptant.

La responsabilité d'une opération incombe à celui de nos Représentants qui l'a effectuée.

III. — L'Usine ne prend aucun engagement de rigueur en ce qui concerne la durée des réparations, qui, en aucun cas, ne pourrait donner lieu à des dommages-intérêts d'aucune sorte.

IV. — Les prix indiqués au présent Tarif correspondent aux numéros de notre Catalogue général des Réparations.

Seuls, les prix des opérations mentionnées au présent Tarif peuvent être exigés.

V. — Les prix du présent Tarif ne sont applicables qu'à des organes normalement usés.

En cas d'accident, ils ne peuvent donner qu'une approximation.

Carrosserie.

Exceptionnellement, les prix indiqués au chapitre "Peinture" comprennent la fourniture des matières de peinture.

En ce qui concerne la Carrosserie, il ne faut **pas omettre de totaliser toutes les opérations de ferrage, tôlerie, sellerie et peinture nécessaires à l'exécution du travail.**

TARIF DES RÉPARATIONS

N ^{os}	PRIX	N ^{os}	PRIX	N ^{os}	PRIX
1 (4 cyl.)	10 »	35	Service	74	20 »
(6 cyl.)	15 »	36 (4 cyl.)	55 »	75	Service
2	10 »	(6 cyl.)	60 »	76 (4 cyl.)	35 »
3	20 »	37 (4 cyl.)	10 »	(6 cyl.)	40 »
4	5 »	(6 cyl.)	15 »	77	Service
5 (4 cyl.)	15 »	38 (4 cyl.)	90 »	78 (4 cyl.)	10 »
(6 cyl.)	20 »	(6 cyl.)	100 »	(6 cyl.)	12 »
6 ter	15 »	39	20 »	79	Service
7	5 »	40 (4 cyl.)	480 »	80	10 »
8 (4 cyl.)	5 »	(6 cyl.)	600 »	81	Service
(6 cyl.)	10 »	40 bis (4 cyl.)	360 »	82	25 »
9	15 »	(6 cyl.)	480 »	85 bis	30 »
10	7 »	41	10 »	86	50 »
11	15 »	42 (4 cyl.)	80 »	87 (4 cyl.)	15 »
12	5 »	(6 cyl.)	95 »	(6 cyl.)	20 »
13 (mod. MFP)	20 »	43 (4 cyl.)	100 »	(Tracteurs et 6 roues)	30 »
14 (mod. MFP)	20 »	(6 cyl.)	120 »	88	Service
15 (mod. MFP)	35 »	50 (4 cyl.)	200 »	89	Service
16	5 »	(6 cyl.)	240 »	89 bis	5 »
17 (mod. MFP)	10 »	52 (4 cyl.)	650 »	90	10 »
20 (4 cyl.)	25 »	(6 cyl.)	800 »	91 (500-800)	10 »
(6 cyl.)	32 »	55 (4 cyl.)	120 »	92 (500-800)	40 »
21 (4 cyl.)	100 »	(6 cyl.)	180 »	(1200-2 T)	30 »
(6 cyl.)	130 »	56 (4 cyl.)	135 »	93	10 »
22 (4 cyl.)	30 »	(6 cyl.)	160 »	94	5 »
(6 cyl.)	40 »	60	Service	95 (500-800)	5 »
23	10 »	61	Service	100	5 »
24	12 »	62	Service	101	20 »
25	12 »	63	Service	102 (500)	20 »
30 (4 cyl.)	90 »	64	5 »	(800)	25 »
(6 cyl.)	100 »	65	10 »	(1200-2 T)	25 »
31 (4 cyl.)	110 »	70	Service	103 (4 cyl.)	40 »
(6 cyl.)	140 »	71	10 »	(6 cyl.)	45 »
32 (6 cyl.)	75 »	72	5 »	104	20 »
33 (6 cyl.)	10 »	73 (6 cyl.)	15 »		

N ^{os}	PRIX	N ^{os}	PRIX	N ^{os}	PRIX
110 (500-800)..	20 "	156 (2 T).....	80 "	196 (6 cyl.)...	25 "
111 (500-800)..	30 "	157 (4 cyl.)...	60 "	197 (4 cyl.)...	20 "
(1200-2 T)...	25 "	(6 cyl.)...	65 "	(6 cyl.)...	25 "
112	15 "	158 (4 cyl.)...	70 "	198 (4 cyl.)...	25 "
113 (500-800)..	10 "	(6 cyl.)...	85 "	(6 cyl.)...	30 "
120 (500-800)..	50 "	159 (4 cyl.)...	25 "	205 (4 cyl.)...	30 "
(1200)	55 "	(6 cyl.)...	30 "	(6 cyl.)...	35 "
(2 T).....	60 "	160 (4 cyl.)...	25 "	206 (4 cyl.)...	80 "
121 (500-800)..	150 "	(6 cyl.)...	30 "	(6 cyl.)...	85 "
(1200).....	160 "	161 (4 cyl.)...	30 "	210 (4 cyl.)...	25 "
(2 T).....	170 "	(6 cyl.)...	40 "	(6 cyl.)...	30 "
125	40 "	166	30 "	211 (500-800)..	110 "
126 (2 T L)...	30 "	170	Service	(1200)	120 "
130 (4 cyl.)...	20 "	171 (4 cyl.)...	20 "	(2 T)	140 "
(6 cyl.)...	25 "	(6 cyl.)...	25 "	(Cars).....	200 "
131 (4 cyl.)...	40 "	171 bis (4 cyl.)	15 "	212 (4 cyl.)...	15 "
(6 cyl.)...	70 "	(6 cyl.)...	20 "	212 bis (4 cyl.)	10 "
135 (500-800)..	65 "	172 (4 cyl.)...	10 "	213 (4 cyl.)...	30 "
(1200).....	70 "	(6 cyl.)...	15 "	(6 cyl.)...	35 "
(2 T)	90 "	173	20 "	214	7 "
136 (500-800)..	180 "	174 (4 cyl.)...	35 "	220 (4 cyl.)...	1.125 "
(1200).....	190 "	(6 cyl.)...	40 "	221 (4 cyl.)...	110 "
(2 T).....	220 "	175 (4 cyl.)...	15 "	222 (4 cyl.)...	200 "
140	Service	(6 cyl.)...	20 "	223 (4 cyl.)...	70 "
141 (4 cyl.)...	30 "	176	20 "	224 (4 cyl.)...	300 "
(6 cyl.)...	55 "	177	30 "	225 (4 cyl.)...	125 "
147 (4 cyl.)...	30 "	178	100 "	226 (4 cyl.)...	250 "
(6 cyl.)...	35 "	179 (4 cyl.)...	25 "	227 (4 cyl.)...	50 "
149	10 "	(6 cyl.)...	30 "	240 (4 cyl.)...	30 "
150 (mod MFP) ..	10 "	179 bis	50 "	(6 cyl.)...	45 "
(mod. nos MFP)	15 "	179 ter	60 "	241	10 "
151	20 "	190 (4 cyl.)...	55 "	242	15 "
155 (4 cyl.)...	45 "	(6 cyl.)...	60 "	244 (500-800)..	15 "
(6 cyl.)...	50 "	191	185 "	250	20 "
156 (500-800)..	50 "	195	10 "	250 bis (6 cyl.)	40 "
(1200).....	60 "	196 (4 cyl.)...	20 "	250 ter (4 cyl.)	7 "

N ^{os}	PRIX	N ^{os}	PRIX	N ^{os}	PRIX
25 I	10 »	278 (500-800) ..	10 »	317	35 »
25 I bis (4 cyl.)	7 »	(1200)	15 »	318	10 »
253 (4 cyl.) ...	7 »	(2 I)	20 »	319	20 »
(6 cyl.) ...	40 »	279 (4 cyl.) ...	15 »	320	20 »
260 (4 cyl.) ...	20 »	(6 cyl.) ...	20 »	321	25 »
(6 cyl.) ...	25 »	280	30 »	325	5 »
262	10 »	28 I (500-800) ..	7 »	326	10 »
263 (4 cyl.) ...	10 »	(1200) ..	10 »	327 (4 cyl.) ...	7 »
(6 cyl.) ...	15 »	(2 I)	15 »	(6 cyl.) ...	10 »
263 bis	5 »	282 (500-800) ..	150 »	328 (4 cyl.) ...	7 »
264 bis	7 »	(1200)	170 »	(6 cyl.) ...	10 »
264 ter (4 cyl.)	10 »	283	Service	329	30 »
(6 cyl.)	15 »	284 (500-800) ..	10 »	330	10 »
270 (500-800) ..	25 »	(1200)	25 »	335	5 »
(1200) ...	30 »	(2 I)	30 »	336	Service
(2 I)	35 »	284 bis :		337	15 »
27 I (500-800) ..	30 »	(500-800) ..	15 »	338	15 »
(1200) ...	35 »	(1200)	20 »	339	5 »
(2 I)	40 »	(2 I)	30 »	34 I	10 »
272 (500-800) ..	35 »	300 (4 cyl.) ...	7 »	342	7 »
(1200) ...	40 »	30 I	15 »	343	20 »
(2 I) ...	45 »	302	Service	344	15 »
273 (500-800) ..	40 »	303	15 »	345	10 »
(1200) ...	45 »	304	15 »	346	7 »
(2 I) ...	50 »	305	20 »	350	10 »
274 (4 cyl.) ...	7 »	306 (4 cyl.) ...	20 »	35 I	15 »
(6 cyl.) ...	10 »	(6 cyl.) ...	25 »	360	15 »
275 (4 cyl.) ...	10 »	307 (4 cyl.) ...	7 »	36 I	Service
(6 cyl.) ...	10 »	(6 cyl.) ...	10 »	362	10 »
276	25 »	308 (4 cyl.) ...	7 »	363	10 »
277 (4 cyl.) ...	25 »	(6 cyl.) ...	10 »	364	10 »
(6 cyl.) ...	30 »	3 I 5	10 »	366	5 »

Mis à disposition par Citroën
<http://www.citroen-rosalie.fr>

